



Fédération **A**utonome de la Fonction Publique

REPRISE DU DIALOGUE SOCIAL DANS L'INTÉRÊT DES AGENTS PUBLICS.

La **FA-FP** a été reçue ce mercredi 25 mai par Stanislas GUERINI, Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques, dans le cadre de la reprise du dialogue social, sans pour autant que la fracture conséquence des mois qui viennent de s'écouler, rythmés par le conflit social en lien avec la réforme des retraites, soit pour autant oubliée.

En préambule, La délégation de la **FA-FP** a donc rappelé son opposition au recul de l'âge légal de départ à la retraite. Rappelant également au Ministre que la manière dont cette réforme avait été menée par le Gouvernement avait gravement nuit à la confiance dans le dialogue social, ainsi qu'à l'image de notre démocratie. La **FA-FP** souhaite, comme d'autres, que le projet de proposition de loi issu du groupe parlementaire LIOT puisse aller au bout de son parcours parlementaire et que chacun d'entre eux puisse exprimer en pleine connaissance de cause. Pour mémoire, le projet vise en particulier à revenir sur la mesure d'âge contenue dans la loi portée par le gouvernement actuel.

La délégation de la **FA-FP** a, à l'occasion de cette rencontre bilatérale, fait part de son constat de l'état de la Fonction Publique et de la crise sociale qu'elle traverse en cette période d'inflation.

Avec une inflation annuelle autour de 6%, une inflation sur les produits alimentaires se situant entre 12 et 17%, la **FA-FP** considère que des mesures immédiates et générales sont nécessaires. Que celles-ci doivent se traduire par une augmentation de la valeur du point d'indice et l'ajout de points afin d'essayer de redonner du sens à nos grilles indiciaires. En effet de trop nombreux agents sont aujourd'hui payés au SMIC et n'ont concrètement plus de carrière. Un avancement d'échelon équivalent pour eux à un gain de 0€.

Ces mesures générales pourraient être accompagnées de mesures d'accompagnement généralistes et spécifiques, tel que l'augmentation des remboursements des frais de déplacements, de l'indemnité de résidence, du supplément de traitement familial, Mais également de mesures pouvant être plus particulières à chacun des versants de la fonction publique, tel que taux d'avancement de grades, taux de promotions internes, suppression des échelons spéciaux,

Le dossier de la protection sociale complémentaire pour l'ensemble des trois versants mérite également une attention particulière afin que l'échéancier prévu puisse être tenu dans tous les versants.

Après cette étape initiale, la priorité est de construire un accord permettant d'ouvrir et de faire aboutir au plutôt le chantier structurant et impératif qui actualisera les accès, les parcours et les rémunérations des agents de la fonction publique.

Les autres chantiers de l'agenda initial ne doivent pas être oubliés, mais décalés dans le temps afin de gérer de manière convenable les urgences prioritaires.

COMMUNIQUÉ



Pour la **FA-FP**, cette reprise du dialogue dans l'intérêt des agents ne peut se réaliser que dans le respect de ces étapes. La convocation d'une réunion plénière rapidement est importante, mais dans le respect du mouvement social du 6 juin prochain. Dans le cadre de cette journée, la **FA-FP** appelle les agents à se mobiliser pour démontrer leur soutien à la proposition de projet de loi visant à revenir sur le report de l'âge de départ à la retraite.

Parsis, le 25 mai 2023

Contact presse : Pascal KESSLER
Président de la **FA-FP**
Tel : 06.81.01.38.51